

Contrôle des transports terrestres

Opération de contrôle des transports de personnes

**Vendredi 10 juin 2022
Site du chantier médiéval de
Guédelon (89)**

DOSSIER DE PRESSE

I) L'organisation du contrôle des transports

Le Ministère de la Transition Écologique (MTE), chargé des transports, coordonne l'action de l'État dans le domaine du contrôle du transport routier de marchandises et de voyageurs et dispose à cet effet d'un corps spécialisé : les Contrôleurs des Transports Terrestres (CTT), qui interviennent sur route et en entreprises.

Les missions de régulation et de contrôle, que les services déconcentrés de l'État exercent dans le secteur des transports, conditionnent le respect des réglementations européennes et nationales qui encadrent ce secteur. De par leurs missions, les CTT garantissent :

- la sécurité routière par un contrôle régulier de l'état et des conditions de circulation des véhicules ;
- une concurrence loyale entre les entreprises de transport dans un contexte européen de plus en plus ouvert ;
- le progrès social par le respect des réglementations du travail dans les transports routiers.

Les CTT sont habilités à relever les infractions relevant de nombreuses réglementations : réglementation sociale européenne (temps de repos, temps de conduite...), Code de la route, transport public routier, transport de marchandises dangereuses, réglementation du travail...

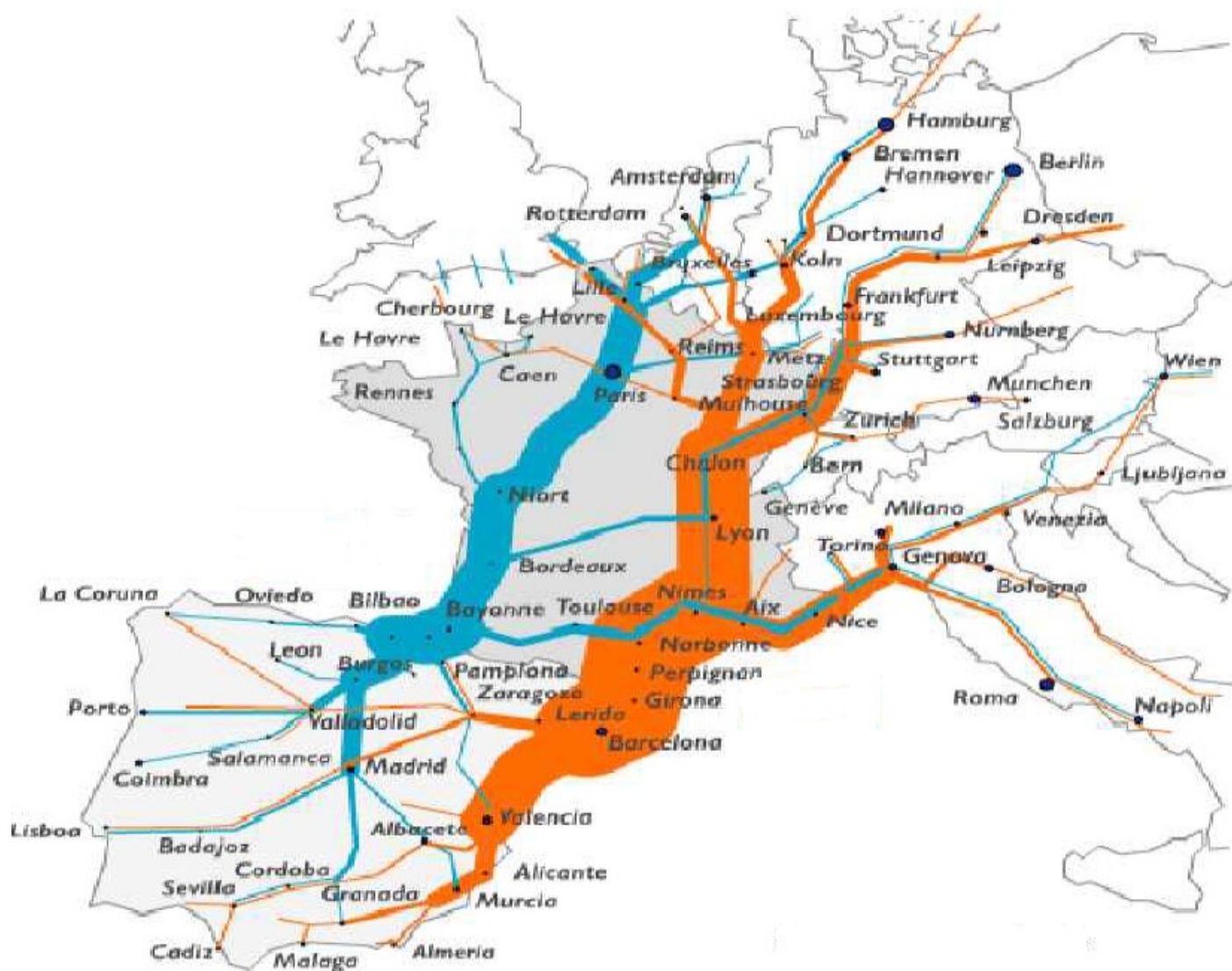
La DREAL Bourgogne-Franche-Comté est dotée d'une unité spécialisée dans le contrôle des transports terrestres : le Pôle Contrôle des Transports. Cette unité se compose de 33 agents, répartis sur 7 sites géographiques (Besançon, Dijon, Auxerre, Lons-le-Saunier, Mâcon, Nevers, et Vesoul), permettant de couvrir au mieux le territoire régional.

En 2021, 1 114 opérations de contrôles routiers ont été réalisées sur le territoire régional de la Bourgogne-Franche-Comté. Ces opérations ont donné lieu au contrôle de 6 449 véhicules et ont permis de relever 2 909 infractions dans les domaines du transport public routier, de la réglementation sociale européenne, du travail, du Code de la route...

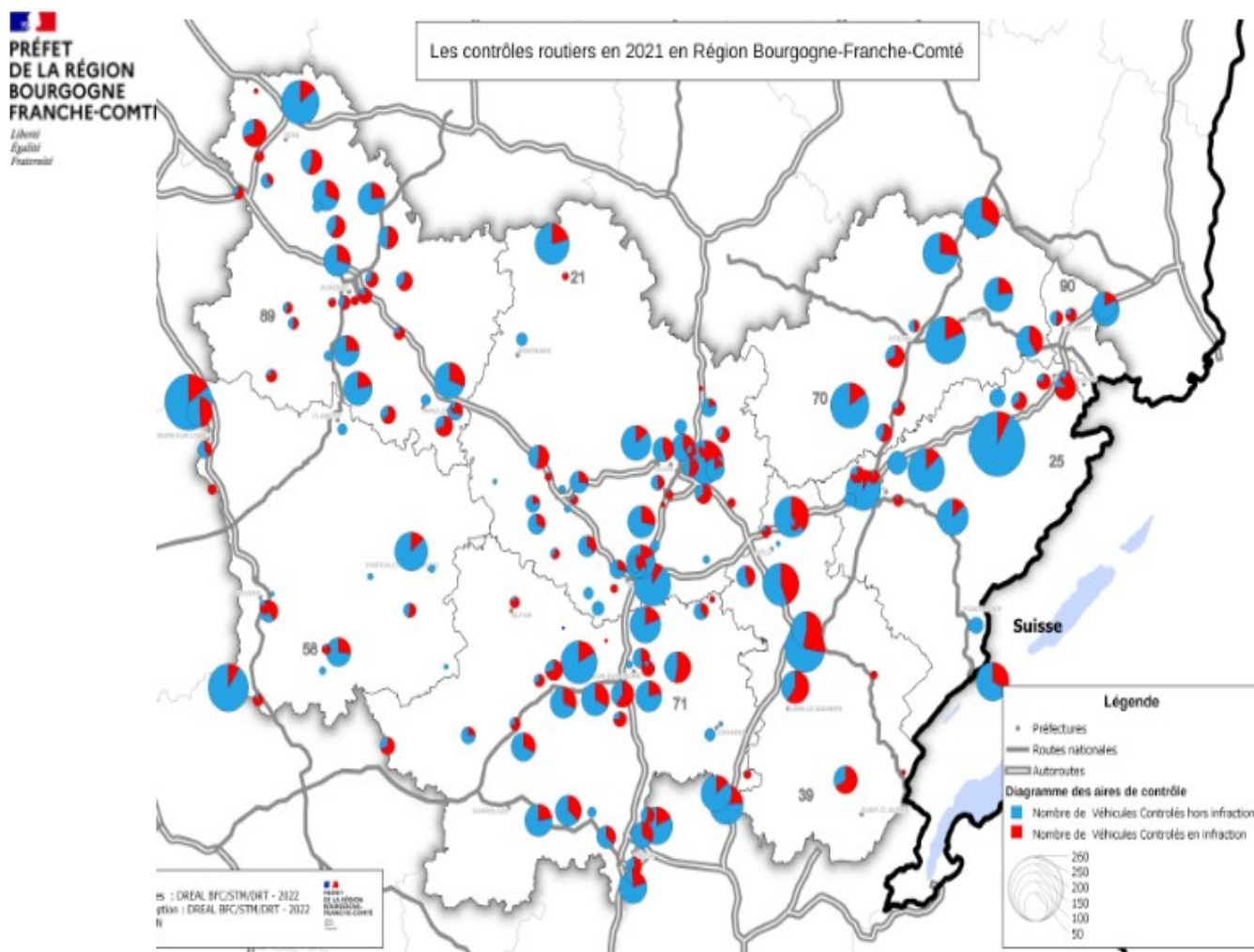
De par sa spécificité de région de transit entre le Nord et le Sud de l'Europe, la Bourgogne-Franche-Comté est particulièrement touchée par les phénomènes :

- de cabotage irrégulier (fait de transporter des marchandises entre deux points d'un État sans y être établi) ;
- de travail illégal et fraude au détachement (le détachement permet à un salarié de partir travailler temporairement à l'étranger pour le compte de son employeur en continuant de bénéficier du régime social de son pays d'origine) dans un contexte de concurrence entre pays européens ;
- d'utilisation de véhicules utilitaires légers (VUL) pour le transport de marchandises, souvent en infraction par rapport aux règles de cabotage et de surcharge.

Ces enjeux prioritaires font l'objet d'une attention et de contrôles poussés des services de l'État en région.



II) Les contrôles routiers en Bourgogne-Franche-Comté : focus sur le transport routier de personnes



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bourgogne Franche-Comté

Les aires de contrôle utilisées en 2021 en Bourgogne-Franche-Comté

Les Contrôleurs des Transports Terrestres interviennent tout au long de l'année sur de multiples points de contrôle (*voir ci-dessous*), avec l'objectif d'être présents, de manière régulière, sur tout le territoire régional.

Ces contrôles s'opèrent aussi bien vis-à-vis du trafic local, national ou international, et aussi bien vis-à-vis des transports de marchandises que des transports de personnes.

Le contexte sanitaire lié à la crise de la COVID-19 a particulièrement impacté notre économie, et plus particulièrement les entreprises de transports de personnes, entre périodes de confinement, de couvre-feu, de fermetures d'établissements et de sites classés « non essentiels » comme les sites touristiques.

Avec la levée des dernières restrictions sanitaires au printemps 2022, tout le secteur touristique et, par voie de conséquence, toute l'activité de transport de voyageurs, sont relancés.

C'est dans ce contexte que la DREAL Bourgogne-Franche-Comté est à nouveau mobilisée en ce qui concerne le contrôle des autocars et, d'une manière plus générale, de tous les véhicules amenés à transporter des voyageurs.

En 2018 (soit avant la crise sanitaire), d'après des données de la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs :

- **plus de 2,5 millions de voyages touristiques** ont été réalisés en autocar par la clientèle française en France,
- **630 000 enfants** ont été transportés en voyages scolaires et éducatifs.

Les voyages touristiques (appelés « services occasionnels ») comprennent :

- les circuits "à la place" ou collectifs,
- les déplacements d'associations culturelles ou sportives,
- les séjours linguistiques,
- les circuits « découverte »,
- les séjours de plusieurs jours en France ou à l'étranger.

III) L'opération de contrôle du 10 juin 2022

Le surprenant chantier médiéval du Château de Guédelon, situé Route Départementale 955 - 89520 TREIGNY, œuvre pour la construction d'un château médiéval selon les techniques traditionnelles.



ils bâtissent un château fort

Il attire chaque année des dizaines de milliers de touristes. Ainsi en 2019, ce sont près de 306 000 personnes qui sont venues le visiter.

Il s'agit ainsi du 5^e site touristique le plus fréquenté de Bourgogne-Franche-Comté (*source : <https://hephata.fr/labo-patrimoine/top-10-des-sites-les-plus-visites-de-la-bourgogne-franche-comte/>*).

Entre savoir-faire et artisanat, le touriste a l'occasion unique d'observer la construction d'un château médiéval « comme à l'époque » et d'y participer. En effet, de nombreuses activités pédagogiques sont proposées. Par exemple, il est possible d'apporter sa pierre à l'édifice grâce à un atelier de taille de pierre. Les visiteurs peuvent aussi échanger avec les divers artisans du chantier, pour découvrir leurs métiers.



C'est dans ce contexte, à la fois ludique et pédagogique, que Guédelon draine **de très nombreux autocars en cette période de fin d'année scolaire, représentant autant de classes et d'établissements scolaires venus de toute la France.**

Il a ainsi été décidé de mener une opération de contrôle de ces autocars, dès leur arrivée sur le site de Guédelon :

**le vendredi 10 juin 2022 de 9:45 à 12:00
sur le parking « autocars » de Guédelon**

Ce contrôle mobilisera 5 agents en charge du contrôle des Transports Terrestres (CTT) de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.

Le respect de l'ensemble des réglementations applicables au secteur du transport routier de personnes seront vérifiées, et notamment :

- le Code de la Route et l'état technique des véhicules afin d'assurer la sécurité des usagers,
- la Réglementation Sociale Européenne ainsi que le droit du travail afin de veiller à l'amélioration des conditions de travail des conducteurs routiers,
- l'accès à la profession et au marché pour assurer l'équité de concurrence entre professionnels du secteur des transports de personnes.

Pour plus d'informations relatives au déroulé de cette opération, nous vous invitons à contacter directement :

- Romain SOULAT (responsable de l'antenne géographique de contrôle) au 06.73.67.94.50,
- Ludovic MILLEFANTI (Chef du Pôle Contrôle) au 06.20.07.46.97.

Accès au Château de Guédelon – Commune de Treigny (89520)



